

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 12–14 novembre 2012

RAPPORTS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 10 de l'ordre du
jour

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2012/10-A/1
28 septembre 2012
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT APPROUVÉES PAR LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 2012 – SÉNÉGAL 200138

Assistance aux populations touchées par le conflit en Casamance naturelle et aux communautés pâtissant du déficit de production

Nombre de bénéficiaires	503 213
Durée du projet	23 mois (février 2012–décembre 2013)
Quantité de vivres fournis par le PAM	22 316 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Coût des produits alimentaires pour le PAM	15 716 774
Coût total pour le PAM	38 712 259

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODD*: M. T. Yanga tél.: 066513-2792

Attachée de liaison, ODD: Mme N. Hegazy tél.: 066513-3189

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative principale de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)

RÉSUMÉ

1. Le Sénégal, qui se trouve dans la région du Sahel, fait partie des pays les moins avancés; il compte 13,7 millions d'habitants et s'est placé au 155^{ème} rang sur 187 pays au classement de l'indice de développement humain établi pour 2011 par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).
2. La Casamance naturelle, région la plus au sud du Sénégal, est en proie à un conflit qui dure depuis 1982 et qui a déplacé des populations et perturbé les moyens de subsistance. La Casamance est la zone la plus fertile du pays, mais la violence et la présence de mines terrestres continuent de perturber l'activité agricole et commerciale. Il s'agit de ce fait de la région du pays dans laquelle la prévalence de l'insécurité alimentaire est la plus forte: d'après un rapport publié par le système national d'alerte rapide en août 2011, plus de 50 pour cent de la population de la Casamance est en situation d'insécurité alimentaire. La prévalence du retard de croissance y est en outre élevée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, et la prévalence des carences en micronutriments touchant les enfants et les femmes est la plus importante du pays.
3. La présente intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) comprendra une composante Secours, qui permettra d'apporter une assistance à court terme aux communautés vulnérables touchées par le déficit de production en Casamance. Compte tenu notamment de l'irrégularité des précipitations en 2011, le Gouvernement prévoit que dans certaines régions du pays, la production vivrière chutera dans une proportion pouvant aller jusqu'à 80 pour cent par rapport à l'année précédente.
4. Le PAM appuiera les populations vivant dans les zones touchées par le conflit et offrira une assistance à court terme aux communautés vulnérables pâtissant du déficit de production en Casamance, grâce à ce qui suit: i) une composante Secours ciblant les populations touchées par la sécheresse, et un colis d'aide à la réinstallation destiné aux réfugiés rapatriés et aux personnes déplacées; ii) une supplémentation alimentaire généralisée pour réduire la prévalence du retard de croissance, qui est élevée; iii) un programme d'alimentation scolaire pour améliorer les taux de fréquentation et de poursuite des études dans les établissements préscolaires et les écoles primaires; iv) des activités Vivres pour le redressement visant à accroître la résilience des communautés face aux chocs et à promouvoir la réintégration des populations déplacées; et v) des transferts de bons d'achats pour améliorer l'accès aux vivres des communautés urbaines vulnérables.
5. Le PAM continue d'œuvrer avec le Gouvernement à la définition des priorités en matière de renforcement des capacités, en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies. Une assistance technique est fournie aux contreparties gouvernementales et aux partenaires coopérants pour renforcer leur capacité de collecter et d'analyser des données se rapportant à la sécurité alimentaire, d'assurer le suivi et l'évaluation, et de coordonner ou de gérer les interventions menées pour aider les communautés d'accueil et les réfugiés à faire face aux crises alimentaires.

6. L'IPSR devrait permettre de venir en aide à 503 213 bénéficiaires sur une période de deux ans. L'assortiment alimentaire se compose de ce qui suit: i) des céréales, des légumes secs, de l'huile végétale et du sel pour ce qui est des distributions ciblées de vivres, des activités Vivres contre travail et du colis d'aide à la réinstallation; ii) du Supercereal avec du sucre, de l'huile végétale et un supplément nutritionnel prêt à consommer¹ pour les programmes de supplémentation alimentaire et d'alimentation généralisée ainsi que pour le programme de sensibilisation à la nutrition; et iii) des céréales, des légumes secs, de l'huile végétale, du sel et du Supercereal pour le programme de repas scolaires.
7. Les plans d'intervention en cas d'urgence pour le Sénégal sont actualisés à la faveur d'activités interinstitutions de planification, de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise.

¹ Dans le cas présent, il s'agira d'un produit destiné à traiter la malnutrition aiguë modérée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, comme le Plumpy'Sup®.